



27 février :
Martine Aubry en Finistère

cap finistère

penn ar bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 €

N° 850

VENDREDI 19 FÉVRIER 2010

Priorité à la jeunesse

La jeunesse doit-elle obligatoirement rimer avec précarité ? Si tel est le cas aujourd'hui, l'action de la Région depuis 2004 et le projet que défendent les candidats de la liste Bretagne solidaire, créative et responsable visent au contraire à accompagner tous les jeunes dans leur parcours scolaire, professionnel et personnel.

C'est ce qu'ont expliqué Marylise Lebranchu et Forough Salami, le 11 février, à l'occasion d'une rencontre organisée au Tom caffè, à Brest, par le MJS (Mouvement des jeunes socialistes) et le groupe Jeunes et précarité (JEP).



Marylise Lebranchu et Paul Méhu

Les questions posées ce soir-là étaient sans complaisance. Si la jeunesse est votre principale préoccupation, pourquoi n'y en a-t-il pas plus sur votre liste ? Comment vous croire lorsque vous annoncez "un jeune, un toit", alors qu'il est de plus en plus difficile pour les jeunes de se loger ? Que changera la victoire de la gauche aux régionales alors que les fils et

filles de cadres supérieurs ont toujours plus de chance de suivre des formations supérieures que les enfants d'ouvriers ?

Depuis une trentaine d'années, la jeunesse souffre de la précarité, a reconnu Marylise Lebranchu. **"Avant, il était possible de s'en sortir, même sans formation. Il faut aussi distinguer la précarité temporaire de certains étudiants, qui trouveront plus ou moins rapidement un emploi, et celle de ceux qui n'ont pas de formation. Pour eux, toutes les formes de précarités s'installent dans la durée"**. Mais, a rappelé la candidate, la lutte pour la justice et contre les inégalités constitue la base même de notre engagement à gauche.

Il serait faux de prétendre que la Région pourrait, seule, garantir l'autonomie de tous les jeunes. Cependant, dans le prolongement de l'action entreprise il y a six ans, elle peut encore, de manière très concrète, favoriser leur formation, leur entrée dans le monde du travail et leur vie quotidienne.

L'aide aux apprentis correspond à cet engagement et 90 % d'entre eux trouvent un emploi.

"Toutes les études, réalisées dans le monde, montrent que les jeunes partagent partout les mêmes aspirations", a rappelé Forough Salami, **"l'autonomie, l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale et reconnaissance sociale"**. **"Pour aider les jeunes Bretons à y parvenir, la liste menée par Jean-Yves Le Drian a pris trois engagements forts : un jeune, un toit ; un jeune, une formation ; un jeune, une passion"**, a rappelé Paul Méhu, animateur fédéral du MJS dans le Finistère. 🌹

Dispensé de timbrage BREST CTC

CAP FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 18/02/2010



PRESSE URGENTE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Mémoire courte

En écoutant Dominique de Villepin dénoncer la manière dont se comporte Nicolas Sarkozy, on en viendrait presque à oublier le parcours de celui qui fut tout de même le Premier ministre qui tenta d'imposer le Contrat première embauche (CPE), malgré l'hostilité de l'ensemble des organisations syndicales de salariés ou d'étudiants.

En effet, Dominique de Villepin n'est pas un novice en politique. Il a même une longue carrière derrière lui. Secrétaire général de l'Élysée, il a pu montrer tout son sens stratégique en poussant Jacques Chirac à dissoudre l'Assemblée en 1997. Durant la cohabitation, il n'a eu de cesse de gêner l'action du gouvernement, comme le rappelle Lionel Jospin dans son dernier livre, "Lionel raconte Jospin".

C'est au Parlement que s'exprime l'opposition. Or, jusqu'à présent, les voix des députés villepinistes n'ont pas fait défaut au gouvernement Fillon.

PS 29

Le dossier de la semaine

Bretagne solidaire



La solidarité, d'abord vis-à-vis de la jeunesse

Vie de la Fédération

En campagne !



Les régionales se gagneront sur le terrain

Interview

Iran : les clés d'une crise



Avec François Nicoullaud

Bretagne solidaire

Le programme de la liste menée par Jean-Yves Le Drian se décline autour de trois mots-clefs : solidaire, créative et responsable. Jusqu'au 14 mars, les 91 candidats aux régionales vont le décliner dans l'ensemble des communes de Bretagne.



Le prix du foncier doit être maîtrisé

Première énergie renouvelable

La solidarité revêt de multiples traductions. Pour la majorité régionale, elle doit d'abord s'exercer vis-à-vis de la jeunesse dans le prolongement de la politique menée depuis 2004.

Le bilan dans ce domaine est éloquent. Le programme *Karta* a permis de financer des projets extrascolaires ayant pour thèmes : la santé, la culture ou la solidarité internationale. Très rapidement, les projections ont été dépassées. **"Plus de 1 500 projets, concernant à chaque fois en moyenne 30 élèves, ont été financés"**, explique Bernard Pouliquen, candidat sur la liste d'Ille-et-Vilaine, chargé de mission à l'Inspection générale de l'Éducation nationale et de la recherche.

Mais l'attention portée à la jeunesse se traduit aussi par les investissements effectués dans la rénovation des lycées et surtout des internats. Plus de 1 500 places ont été mises en chantier. Or, il existe une correspondance entre le taux d'élèves internes et le taux de réussite aux examens. **"Nous devons prolonger et amplifier ce mouvement pour les jeunes Bretons"**. Déjà, la Région a mis en place le chèque livre pour l'achat des ouvrages scolaires des lycéens. Elle intervient également dans l'aide à l'équipement des jeunes en filière professionnelle.

Pour Jean-Yves Le Drian, l'accent doit être mis sur l'accompagnement des 15-25 ans car **"tant de talents ne demandent qu'à s'exprimer dans la jeunesse bretonne"**.

La Bretagne pour tous

La solidarité doit également s'exprimer à l'égard de tous les territoires. La Bretagne tire en partie sa force de l'équilibre actuel et de son maillage par plusieurs villes moyennes. Durant le mandat qui vient de s'écouler, les contrats signés par la Région avec les 21 pays de Bretagne ont permis, grâce à l'adoption de nouveaux critères comme le potentiel fiscal ou le taux de pauvreté, d'aider encore plus les zones défavorisées. Il ne faut surtout pas que la croissance démographique actuelle se traduise par une progression de certaines régions au détriment d'autres, avec les conséquences, en termes de prix du foncier ou des logements, empêchant toute une partie de la population de s'installer où elle le souhaite. D'ailleurs, Jean-Yves Le Drian ne manque pas une occasion de dénoncer les **"larmes de crocodile"** versées par la droite à ce propos. En effet, la majorité régionale, dès son arrivée aux affaires, a tenté de mettre en place un établissement public foncier destiné à maîtriser la pression foncière. Or, les élus de droite, en particulier Pierre Méhaignerie, n'ont eu de cesse de retarder le lancement de l'EPF. **"Nous avons perdu six ans et, pendant ce temps, les prix ont augmenté de 130 % et la surface agricole utile (SAU) s'est réduite de 10 %"**, a dénoncé Jean-Yves Le Drian, à la tribune de la salle de la Cité, le 30 janvier. Pourtant, l'EPF, à peine officiellement installé, a été saisi de plus de 50 projets.

Le développement équilibré de la Bretagne passe aussi par le maintien et le développement des services publics, partout. **"Nous mettrons en œuvre un schéma régional des services publics"**, a annoncé Jean-Yves Le Drian. Car il existe des alternatives aux fermetures préconisées par le gouvernement. L'exemple de l'hôpital de Carhaix est là pour le démontrer.



Le Finistère à 3 heures de Paris en 2014



Pour un développement équilibré de la Bretagne

Le droit de se déplacer pour tous

La solidarité s'exprime aussi dans le domaine des transports, explique Gérard Lahellec. Car, non seulement, la Région a investi dans de nouveaux trains et dans l'amélioration des gares, mais elle a aussi mis en place une tarification permettant à tous les Bretons d'utiliser le TER pour se déplacer. **"Dans le contexte actuel, il faut le souligner"**, explique le vice-président sortant. **"En effet, la Cour des comptes, dans un récent rapport, accorde un satisfecit aux régions qui ont nettement amélioré les transports ferroviaires régionaux mais, dans un même temps, elle regrette le coût trop important de cette politique"**. Pourtant, la Région Bretagne va poursuivre sa politique de démocratisation des transports, à la fois en mettant en place une tarification à un euro, pour les trajets domicile travail, et en transformant les gares en pôles multimodaux permettant aux voyageurs de passer, de leur voiture ou de leur vélo, aux TER ou aux bus ou aux tramways des réseaux urbains.

Le droit de se déplacer, c'est aussi la bataille du rail et la Ligne à grande vitesse qui doit mettre Brest et Quimper à trois heures de Paris à l'horizon 2014. **"Il faut se souvenir qu'au Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIADT) de 2003, la Bretagne n'était pas prioritaire"**, rappelle Jean-Yves Le Drian. Maintenant, grâce à la solidarité de toutes les collectivités bretonnes, le budget a été bouclé et l'appel d'offres vient d'être lancé.

Le droit de se déplacer passe aussi en Bretagne par l'achèvement de la mise à deux fois deux voies de la RN 164 entre Rennes et Châteaulin, si l'État en donne les moyens.

La fracture numérique constitue un risque réel. L'équipe de Jean-Yves Le Drian s'est fixée pour objectif de devenir la première région du numérique populaire, en donnant à chaque Breton la possibilité d'accéder au haut débit grâce à un service public du numérique.

En campagne !

"C'est en porte-à-porte, sur les marchés, au contact direct avec les électeurs que nous gagnerons les élections régionales", a rappelé Marylise Lebranchu, le 11 février à Pont-de-Buis, à l'occasion d'une réunion de coordination de la campagne de la liste "Bretagne solidaire, créative et responsable" dans le Finistère.



Pierre Maille à la rencontre des Brestoïses au marché de Lambézellec

"Nous avons fait le choix de mener une campagne militante, sans faire appel à une entreprise pour distribuer nos documents de campagne", a confirmé le premier secrétaire fédéral Marc Coatanéa. "Mais cela implique que chacun, candidat, élu, militant, socialiste, commu-

niste ou de Bretagne écologie, participe à la campagne". C'est effectivement nécessaire pour remporter cette élection qui n'est pas jouée d'avance.

Car, contrairement à une idée qui se répand, en particulier

dans le Finistère, la reconduction de la majorité régionale menée par Jean-Yves Le Drian n'est pas acquise. **"Certes, nous avons un bon bilan, une équipe crédible et un programme qui correspond aux attentes des Bretonnes**

et des Bretons. Mais nous sommes face à une droite dure et revancharde qui s'est divisée dans la phase de préparation de la liste mais qui saura se rassembler le jour du scrutin", a prévenue Marylise Lebranchu. Les analyses des derniers scrutins montrent, en effet, que la droite dispose d'un socle électoral très solide. En revanche, celui de la gauche est plus fluctuant, plus sensible à la dispersion et à l'abstention.

"Pour y remédier nous devons être présents* partout", a indiqué Marc Coatanéa qui a précisé qu'une "caravane des régionales" sillonnera le département.

* Les initiatives des candidats et des élus sont en ligne sur www.ps29.org

Interview



Iran : les clés d'une crise

Avec François Nicoullaud

François Nicoullaud, ancien ambassadeur de France en Iran, à l'invitation de Jean-Jacques Urvoas, animera une conférence-débat sur le thème : "Iran : les clés d'une crise", le jeudi 25 février 2010, à 20 h 30, à l'Auditorium de la Médiathèque des Ursulines à Quimper.

Cap Finistère : Peut-on évaluer le degré d'adhésion du peuple iranien au régime actuel ?

François Nicoullaud : Ce n'est pas facile, mais il faut avoir conscience qu'une partie de la population iranienne se reconnaît dans le régime.

Ahmadinejad mène une politique populiste et clientéliste. Il faut savoir que de nombreux Iraniens dépendent du pouvoir. Le secteur public est très important. Les produits de première nécessité sont subventionnés. Ceux qui manifestent, parfois au péril de leur liberté ou de leur vie, appartiennent en grande majorité aux classes moyennes ou sont étudiants. Les universités sont les foyers de contestation les plus actifs. Mais le régime peut encore compter sur de solides soutiens au sein de la population.

Cap Finistère : Pourquoi le programme nucléaire est-il si important pour Mahmoud Ahmadinejad ?

François Nicoullaud : Dès l'époque du Shah, l'Iran a voulu anticiper l'après-pétrole et investir dans le nucléaire. Aujourd'hui, 50 % de la production de pétrole est utilisée par la consommation intérieure. Toute la question est de savoir si l'Iran veut uniquement maîtriser la technologie nucléaire à des fins civiles ou s'il souhaite développer une filière militaire sur la base d'un programme initialement civil. Dernier élément à prendre en compte : maîtriser le nucléaire, c'est, pour l'Iran, entrer dans le "club" des grandes nations.

Cap Finistère : La mobilisation des démocrates dans le monde peut-elle contribuer à la démocratisation du régime ?

François Nicoullaud : Oui, mais il faut le faire intelligemment. Quoi qu'il en dise, le pouvoir iranien est attentif à son image dans le monde.

L'opposition aussi est sensible au soutien moral que peuvent lui apporter les démocrates. Mais il ne faut surtout pas donner prise à l'idée que les opposants au régime pourraient être manipulés par les États-Unis, la Grande-Bretagne ou la France.

Cap Finistère : Ne craignez-vous pas, compte tenu du régime en place, que la solution ne puisse être que violente ?

François Nicoullaud : On peut malheureusement le penser. Les dirigeants actuels vendront chèrement leur peau si leur pouvoir est menacé. Cependant, on peut aussi espérer que la persistance d'une opposition déterminée finira par casser le moral du "noyau dur" de ce régime, et que celui-ci acceptera des concessions pour sortir de l'impasse politique dans laquelle il s'est enfermé.

Agenda

27 février

16 h 45 : Rencontre conviviale avec Martine Aubry et les adhérents et sympathisants finistériens, à la salle du Cheval Blanc de Plourin-les-Morlaix.

4 mars

19 h 00 : Réunion publique avec Jean-Yves Le Drian, salle du Chapeau Rouge à Quimper.

9 mars

19 h 00 : Réunion publique avec Jean-Yves Le Drian, au PL Sanquer à Brest.

14 et 21 mars

Élections régionales.

**Retrouvez
toutes les initiatives
de la campagne sur
ps29.org**

Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1212 P 11428

N° 850 - Vendredi 19 Février 2010

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 Quimper
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef :

Jean-Yves Cabon - Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 Brest

Impression :

Presses Associatives du Finistère

Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 20 €

Abonnement de soutien :
à partir de 25 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

Annonces légales & judiciaires

SNC AIGUILLON

SNC au capital de 1 600 euros
Siège social :

355, rue de l'Élorn - 29200 BREST
388 249 062 RCS BREST

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2008, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires.

Monsieur Jacques BARRAINE, demeurant à BREST (29200), 20, quai Commandant-Malbert, a été nommé liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à BREST (29200) 20, quai Commandant-Malbert, adresse où la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation amiable et des comptes de liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération extraordinaire en date du 30 juin 2009, l'Assemblée Générale des associés a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation.

Les comptes seront déposés au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis.

SELARL JEAN-MARC BERROU

Avocat

59, rue Louis-Pasteur - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

BRAVO

SCI au capital de 14 482,66 euros
Siège social :

355, rue de l'Élorn - 29200 BREST
389 538 646 RCS BREST

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2009, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires.

Monsieur Jacques BARRAINE, demeurant à BREST (29200), 20, quai Commandant-Malbert, a été nommé liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à BREST (29200) 355, rue de l'Élorn, adresse où la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation amiable et des comptes de liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Pour avis.

SELARL JEAN-MARC BERROU

Avocat

59, rue Louis-Pasteur - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

GOLF

SCI au capital de 36 588 euros

Siège social :

355, rue de l'Élorn - 29200 BREST
389 539 883 RCS BREST

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2009, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires.

Monsieur Jacques BARRAINE, demeurant à BREST (29200), 20, quai Commandant-Malbert, a été nommé liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à BREST (29200) 355, rue de l'Élorn, adresse où la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation amiable et des comptes de liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Pour avis.

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE L'ATLANTIQUE - S.J.F.A.

Société d'Avocats

66, rue de Pont-l'Abbé - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 55 40 68

Suivant acte sous seing privé en date à BREST du 1^{er} février 2010, enregistré au Service des Impôts de BREST-Ponant le 8 février 2010, bordereau n° 2010/160, case n° 7,

Madame Gwénaëlle ROUDAUT, demeurant 38, rue Yves-Collet, 29200 BREST, **A CÉDÉ**

à la Société PHARMACIE ROUDAUT, SELARL au capital de 60 000 euros, dont le siège social est 148, rue Jean-Jaurès, 29200 BREST, immatriculée au RCS de BREST sous le numéro 518 921 572, une officine de pharmacie sise et exploitée 148, rue Jean-Jaurès, 29200 BREST, moyennant le prix de 600 000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1^{er} février 2010.

L'acquéreur sera immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Les opposition seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet SJFA - 66, rue de Pont-l'Abbé, 29000 QUIMPER.

Pour avis.

Par acte sous seing privé du 26 décembre 2009, il a été constitué la SARL "RL2C".

Siège social : 49, rue de Goulven, 29160 CROZON. **Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de QUIMPER.

Objet social : Conseils et formations techniques dans le domaine du bâtiment. **Capital :** 1 euro. **Gérant :** Monsieur LE REST Robert - 49, rue de Goulven, 29160 CROZON.

Pour avis.

RECTIFICATIF A L'AVIS PARU LE 29 JANVIER 2010

Concernant la SA VILLERS, il fallait lire "L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 décembre 2009", et non "du 30 septembre 2009", comme indiqué par erreur.

Pour avis.

Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition de Pierre Barvet, adhérent de la section socialiste de Lanmeur depuis 1945.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa femme, ses enfants et ses proches.

Le PSU vu d'en bas

Suite au colloque organisé en septembre 2008, les Presses universitaires de Rennes publient "Le PSU vu d'en bas", ouvrage collectif dirigé par l'historien François Prigent.

Né en 1960 et dissout en 1990, le PSU joua un rôle important dans l'Histoire de la gauche, notamment en Bretagne qui fut l'un de ses bastions.

SELARL JEAN-MARC BERROU

Avocat

59, rue Louis-Pasteur - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

CHARLIE

SCI au capital de 71 651,04 euros
Siège social :

355, rue de l'Élorn - 29200 BREST
389 538 489 RCS BREST

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2009, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires.

Monsieur Jacques BARRAINE, demeurant à BREST (29200), 20, quai Commandant-Malbert, a été nommé liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à BREST (29200) 355, rue de l'Élorn, adresse où la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation amiable et des comptes de liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Pour avis.

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE L'ATLANTIQUE - S.J.F.A.

Société d'Avocats

66, rue de Pont-l'Abbé - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 55 40 68

PHARMACIE MAGALI NICOLAS

SARL transformée en SELARL
au capital de 7 622,45 euros

Siège social :

201, rue Jean-Jaurès - 29200 BREST
349 975 987 RCS BREST

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} février 2010, la gérance a constaté la transformation de la Société en SELARL, décidée par l'associée unique en date du 13 novembre 2009.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, La Gérance.